

Zeitschrift:	Revue de linguistique romane
Herausgeber:	Société de Linguistique Romane
Band:	56 (1992)
Heft:	223-224
Artikel:	Le complément du comparatif d'inégalité dans les romans de Chrétien de Troyes
Autor:	Eskénazi, André
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-399897

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE COMPLÉMENT DU COMPARATIF D'INÉGALITÉ
DANS LES ROMANS DE CHRÉTIEN DE TROYES
(BN 794) ¹.

0. La recherche que nous entreprenons ici nous a été inspirée par trois passages du corpus où la construction avec **que** et la construction avec **de** se succèdent plus ou moins immédiatement :

1, 69, 94	CLIGES	
	4372	N'est il <i>plus biax que</i> je ne sui, et molt <i>plus gentix hom de</i> moi ?
2, 55	CLIGES	
	4724	tant con pins est <i>plus biax que</i> charmes, et li loriers <i>plus del</i> seü.
3, 64	GRAAL	
	8176	cuidiez vos <i>mialz de</i> lui valoir por ce que abatu l'avez ? [...]
	8186	adonques vos tesmoingneroie que vos vaudreiez <i>mialz que</i> il, ne ne vos avroie plus vil.

D'autres rapprochements, intercontextuels, nous ont conforté dans notre propos; en voici quelques-uns :

4, 59, 72, 104	GRAAL	
	4763	[...] le roi d'Escavalon, qui <i>plus est biax que</i> Ausalon
	GRAAL	
	7205	que pucele n'est ele pas, einz est pire que Sathenas /

¹ Nous citons d'après les éditions publiées dans la collection des CFMA.

	CLIGES	
	1067	[...] an la main au felon qui <i>pires</i> est de Guenelon.
5, 58, 108	EREC	
	1593	et un rubi de l'autre part, plus cler qu' escharbocle qui art
	LION	
	380	la fontainne verras qui bout, s'est ele plus froide que marbres /
	CLIGES	
	832	Li cors est plus blans quatre dobles ; plus clere d' ivoire est la trece.

Notre propos légitimé, nous allons envisager la situation dans son détail, à partir de l'ensemble de la disponibilité. Trois grandes constantes se dégagent d'emblée.

I, 1. On ne trouve jamais la comparaison avec **de** lorsque le groupe comparant est constitué d'une phrase complète, ou d'une phrase à verbe latent, mais muni d'une expansion :

6	EREC	
	1	Li vilains dit an son respit que tel chose a l'an an despit qui molt valt mialz que <i>l'an ne cuide</i> /
	GRAAL	
	8176	Cuidiez vos mialz de <i>lui</i> valoir por ce que abatu l'avez ?
7, 54, 103	CHARRETE	
	2566	Au premier mes vint uns presanz d'un chevalier a l'uis defors, plus orguelleus que <i>n'est uns tors</i> , que c'est molt orguilleuse beste /
	LION	
	284	que nule beste n'est tant fiere ne plus orguelleuse de <i>tor</i> .
8, 86	GRAAL	
	3582	Je te conuis mialz que <i>tu moi</i> , que tu ne sez qui ge me sui.

9, 78	CLIGES	
	599	einçois dure la chalors plus desoz la cendre que desus .
10, 78	LION	
	1580	plus a enor m'an istrai lors que je ne feroie n utan tre.

Il y a donc une phrase dans l'élément comparant réduit au syntagme sujet, comme le montrent les rapprochements avec les énoncés comportant une phrase complète:

11, 72, 79, 121	CLIGES	
	2749	si sot plus d'escremie et d'arc que Tristranz , li niés le roi Marc /
	CLIGES	
	2988	et sai, se je l'osoie dire, d'anchantemanz et de charaies bien esprovees et veraies plus c'onques Medea n'an sot .
12, 102	CLIGES	
	836	vi del piz nu, sanz coverture, plus blanc que n'est la nois negiee /
	GRAAL	
	6437	trova une pucele sole, qui miroit son vis et sa gole, qui plus estoit blanche que nois ² ,

et comme le montre l'usage constant du cas sujet, qui ne connaît que deux exceptions : GRAAL 4764 (ex. 4), peut-être imposé par la rime, et

13	CLIGES	
	4856	et l'andemain revenir voit Cligés plus blanc que <i>flor de lis</i> /

² Nous envisageons le problème de la répartition de la phrase complète et de la phrase à verbe latent aux sections IV et V.

CLIGES

204 mes tot ausi come la rose
est plus que nule autre *flors* bele³

EREC

427 Plus ot que n'est la *flors* de lis
cler et blanc le front et le vis.

On n'a en revanche jamais le cas sujet avec **de**, et le développement d'une phrase latente devient impossible. Sans doute est-il facile d'opérer des rapprochements d'énoncés livrant apparemment le même message :

14, 79

EREC

3104 Savoir pooie sanz dotance
que tel chevalier ne *meillor*
ne savoit l'an **de mon seignor** /

LION

1660

molt volsist bien avoir seü
comant ele poïst prover
qu'an porroit chevalier trover
meillor c' onques ne fu ses sire,

mais le second énoncé ne saurait passer pour un développement du premier, au contraire de ce qui se produit dans les cas cités à l'exemple 11 : les conditions syntaxiques ne sont pas identiques d'un énoncé à l'autre, et le second est simplement une paraphrase, un équivalent du premier sur le plan de l'information, non sur le plan linguistique : * *meillor de mon seignor ne fu* est exclu.

I, 2. Inversement, on ne trouve jamais le démarcatif **que** lorsque le syntagme de référence est déterminé par un nombre, ou constitué d'un nombre : nous avons relevé 55 occurrences des types

15

GRAAL

5510 La pucele plus **de sissante**
merciz rant, le cheval fet prandre

3

GRAAL

2395 plus sage consoil et plus buen
li estuet croire *que le tuen*

peut passer pour un sujet (*que n'est li tuens*), mais aussi pour un régime (*que de croire le tuen*).

EREC

1176

chevaliers i ot plus **de cent** ⁴.

On rencontre, certes, le démarcatif **que** dans certains cas où le syntagme de référence est déterminé par un chiffre :

17

GRAAL

7450

a chascun des quepouz del lit
ot un escharbocle fermé,
qui gitoient mout grant clarté,
mout plus **que** .III. cierge espris.

Mais dans ce dernier cas, le développement du syntagme de référence en une phrase complète est possible et attesté :

18, 100

CLIGES

2709

et la luors de sa biauté
rant el palés plus grant clarté
ne feüssent quatre escharboncle,

alors que ni développement ni même équivalent paraphrastique ne sont disponibles pour GRAAL 5510 (ex. 15) ⁵. On a d'un côté une évaluation interne (**de**), et de l'autre une évaluation externe (**que**) ⁶.

4 **Que** est en usage lorsque l'évaluation, n'étant pas chiffrée, est moins particularisante :

16 CHARRETE

6238

si ot gent de mainte meniere
avoec lui venu plus **qu'assez.**

5 ? * *plus de merciz rant que se fussent sissante*
 ? * *chevaliers i ot plus que se fussent cent*
sont des paraphrases inattestées, et à peine concevables.

6 L'évaluation externe présente un caractère arbitraire ; d'un exemple à l'autre, le comparant varie : le paragon de la *clarté* est réalisé ici par *.III. cierge*, là par *quatre escharboncle* ; ailleurs par *l'escharbocle qui art* (EREC 1594), ailleurs encore par *l'ivoire* (CLIGES 833), *une verrine* (EREC 6811), l'éclat du *soloil* (EREC 1782 ; LION 428) ou du *plus bel jor d'esté* (CHARRETE 1491), la *glace* (EREC 2655). Voir encore les notes 22, 26, 29 et 51. Dans l'évaluation interne, il y a toujours un chiffre, qui varie, mais dont le support, quand il existe, est imposé : on ne peut mesurer la gratitude qu'en *merciz*, la foule des courtisans qu'en *chevaliers*.

I, 3. La répartition des démarcatifs fait apparaître une autre constante, légèrement moins stable : lorsque le syntagme comparant est l'expansion d'un verbe latent⁷, le démarcatif est **que**, une cinquantaine de fois ; par exemple :

19

CLIGES

2366

fors un felon, un renoié,
qui amoit Alis le menor
plus **qu'** *Alixandre le graignor*

LION

592

Plus a paroles an plain pot
de vin **qu'** *an un mui de cervoise*

CHARRETE

5038

Et de ce ne dotes tu mie
que il ne te soit granz enors
se la te vient biens plus **qu'** *aillors*.

Nous avons **de** deux fois seulement :

20, 47

CLIGES

919

Ja tant sovant nel remanbrasse
se plus **d'** *un autre* ne l'amasse

CLIGES

4897

et des autres maint qui disoient
que de neant moins ne prisoient
le blanc chevalier tot de plain
d'armes de mon seignor Gauvain.

Ces leçons sont toutes les deux dans CLIGES. Or cette section présente également la particularité d'offrir la seule occurrence de *flor cas* sujet que nous ayons relevée dans le corpus (voir ex. 13). Nous avons donc supposé que Guyot avait sous les yeux un modèle dont les usages ne correspondaient pas aux siens, et qu'il est intervenu pour les adapter ; mais il aurait incomplètement corrigé

7

Le développement en une phrase complète est réalisé, par exemple, dans

LION

1524

De ce fust uns autres dolanz,
que mialz amast la delivrance
qu' *il ne feüst la demorance.*

13

CLIGES

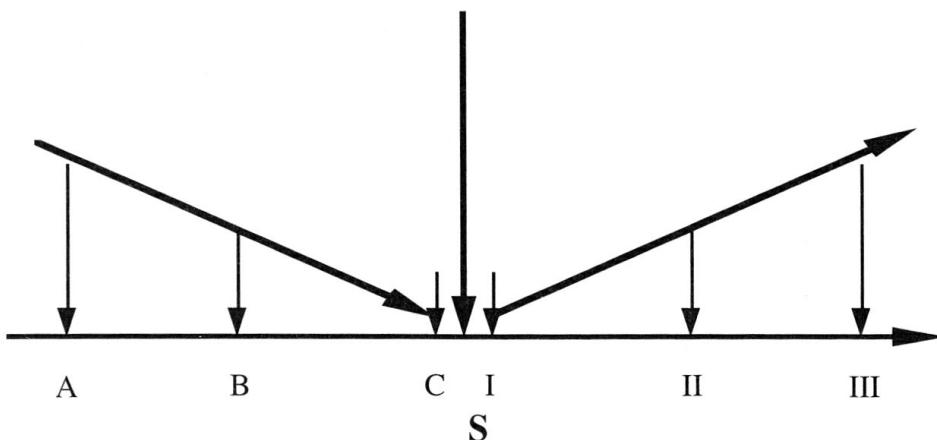
4857 ? Cligés plus blanc **de flor** de lis,
 et aurait totalement manqué de vigilance pour les cas relevés à l'exemple 20, alors
 que son usage personnel était

920 ? se plus **qu'** un autre ne l'amassee

4900 ? [de neant moins nel prisoient] **que monseignor**
Gauvain.

On peut donc tenir pour presque assuré que l'usage régulier est celui du démarcatif **que** lorsque le complément du comparatif est une expansion du verbe latent.

Il en va tout autrement, nous l'avons vu en confrontant les contextes cités en **0**, du complément du comparatif sujet d'un verbe latent. Nous avons relevé 96 systèmes comparatifs avec **que** suivi d'un comparant sujet d'un verbe latent ou apparent, mais, en face, nous avons également relevé 52 systèmes comparatifs avec **de** où le syntagme comparant peut être paraphrasé par un syntagme comparant sujet d'un verbe latent ou apparent. Nous allons voir maintenant quels principes linguistiques guident le choix du démarcatif. Mais auparavant, nous systématiserons les remarques que nous venons de formuler en répartissant les effets disponibles sur les vecteurs antithétiques d'un double tenseur, de part et d'autre d'un seuil **S**⁸. A gauche, en décroissance de tension, un vecteur marchant à l'étroit, intérieurisant, représente les effets réalisés à l'aide du démarcatif **de** (*avant*); à droite, en croissance de tension, un vecteur extérieurisant, marchant au large, représente les effets réalisés avec le démarcatif **que** (*après*) ; en figure :



8 Ainsi que nous le faisons régulièrement, à la suite du regretté Gérard Moignet ; voir, pour notre dernière tentative, « *Cheval et destrier dans les romans de Chrétien de Troyes (BN 794)* », *Revue de linguistique romane*, 1989, pp. 397-433. Un schéma définitif est proposé à la fin de ce travail.

A droite, le vecteur marchant au large est propre à représenter les effets du complément démarqué par **que**, syntagme *large*, puisqu'il se réalise en une phrase, ou en une phrase amorcée :

21, 105

CLIGES

4714

Et Cligés est venuz atant,
plus verz **que n'est erbe de pré**,
sor un fauve destrier comé /

CLIGES

4856

et l'andemain revenir voit
Cligés, plus blanc **que flor de lis**,
l'escu par les enarmes pris.

A gauche, le vecteur marchant à l'étroit est propre à représenter les effets du complément démarqué par **de**, syntagme réduit qui ne se réalise jamais en une phrase :

22

ERECC

3

* qui molt valt mialz **de l'an ne cuide**

23

CLIGES

4373

* et molt plus gentix hom **que moi**

sont pareillement exclus. Ce que l'on peut alléguer ici, nous l'avons vu, ce sont des équivalences paraphrastiques (voir ex. 14). Encore ces équivalences ne sont-elles pas toujours possibles (voir note 4). La syntaxe permet donc de discriminer des effets de sens, dont chacun correspond à une saisie spécifique ; aussi avons-nous pratiqué des interceptions sur les deux vecteurs, trois à gauche, trois à droite. Plus elles sont éloignées du seuil, donc des unes des autres de part et d'autre du seuil, plus aisée est la discrimination des effets. En saisie précoce de gauche (saisie A), nous situons les effets du type

24

GRAAL

5510

La pucele plus **de sissante**
merciz rant, le cheval fet prandre ⁹,

qui s'opposent aux effets où on a une évaluation externe (vecteur extériorisant, démarcatif **que**) :

9

Mais une évaluation imprécise ne s'accorde pas du démarcatif inscrit sur un mouvement fermant ; de là l'opposition marquée entre EREC 1292 (*plus de vint*) et CHARRETE 6239 (*plus qu'assez*) ; voir les exemples 15 et 16.

CHARRETE

4537 et li jorz li a plus duré,
 a ce qu'il i a enduré,
 que cent autre, ou c' uns anz entiers.

Non seulement **que** est exclu, mais encore aucun équivalent paraphrastique ne peut être ici proposé.

Avec la saisie B, des équivalents paraphrastiques peuvent être allégués, et même, on en trouve attestés :

26, 79	EREC	
	3105	que tel chevalier ne meilleur ne savoit l'an de mon seignor /
	LION	
	1663	meillor c'onques <i>ne fu ses sires.</i>

A droite, nous avons en saisie II la phrase réduite à son sujet :

27, 82	LION	
	78	que vos avez plus que nos tuit de cortesie et de proesce,

et en saisie III, la phrase développée :

28, 64	GRAAL	
	5387	Ele valt mialz que vos ne fetes , qui ses treces li avez tretes.

Pour ne pas surcharger la figure, nous n'avons pas représenté les saisies plus tardives de droite qui correspondent aux effets où le syntagme comparant est l'expansion d'un verbe latent (IV) ou apparent (V) :

29	CLIGES	
	599	einçois dure la chalors plus desoz la cendre que desus.
30	EREC	
	4112	[...] Plus alai hier asez que je ne ferai hui.

Et en effet, le régime est l'*après* du sujet : il y a des phrases sans régime, il n'en est point sans sujet ; le sujet est donc premier, et c'est pour cela qu'il ouvre l'énoncé

à verbe. Nous avons un témoignage formel évident de cette situation dans le fait qu'à la fonction prédicative ne correspond pour le sujet aucune forme spécifique¹⁰:

LION		
1709	que mialz valut cil qui conquist vostre seignor que <i>il ne fist /</i>	
GRAAL		
8186	adonques vos tesmoingneroie que vos vaudreiez mialz que <i>il,</i>	

alors qu'il en va tout autrement quand il s'agit du pronom régime :

LION		
6752	Celui qui ne <i>m'</i> ainme ne prise me feras amer mau gré mien /	
LION		
2032	en tel que plus vos aim que <i>moi</i> ¹¹ .	

Quant aux saisies C et I, elles sont, de part et d'autre du seuil, si proches l'une de l'autre qu'elles correspondent aux effets les plus malaisés à discriminer, ceux que nous avons répertoriés en O :

10 Il n'en va pas toujours de même lorsque deux pronoms sujets sont coordonnés: la forme prédicative de cas régime peut remplacer la forme unique de cas sujet, cette situation étant linguistiquement marquée (voir III, 3, ex. 63):

CHARRETE		
158	Kex, fet ele, que que ce soit, <i>et ge et il l'otroierons /</i>	
CHARRETE		
1802	siudrons <i>moi et toi</i> , se tu viax, le chevalier, hui et demain	
CHARRETE		
1897	qu'au lever covandroit set homes plus forz que <i>moi et vos</i> ne somes	
LION		
2503	s'irons tournoier <i>moi et vos.</i>	

11 La raison de cette situation est que le sujet est un *avant*, et que l'*avant* est en décroissance de tension : il y a incompatibilité entre la décroissance et la génération d'une forme prédicative, forme "lourde".

31, 55, 2	CLIGES	
	4724	tant con pins est plus biax que charmes et li loriers plus del seü
32, 59, 72, 4	GRAAL	
	7026	einz est pire que Sathenas /
	CLIGES	
	1068	qui pires est de Guenelon.

Nous allons maintenant aborder le détail de la répartition des deux démarcatifs.

II, 1. Nous avons donc à examiner 96 contextes avec un complément du comparatif démarqué par **que**¹², et 52 contextes avec un complément démarqué par **de**; la proportion des compléments avec le démarcatif **de** est donc de 52/148 = 35%¹³. Si nous considérons la proportion des deux constructions concurrentes lorsque le syntagme comparant engage, de quelque façon que ce soit, les individus impliqués dans l'interlocution, identifiés par *je, tu, nos, vos*, la proportion passe de 34 à 75 %. Nous avons en effet relevé 18 exemples de telles comparaisons avec le démarcatif **de** et 6 de comparaisons avec **que** (voir pour ce dernier démarcatif **III, 3 - III, 6 et IV**).

33	EREc	
	5969	Se miaudres de moi m'a conquis, liez an serai, ce vos plevis ; mes se il m'est si ancontré que pires de moi m'ait outré, de ce doi ge grant duel avoir ¹⁴ .
34	GRAAL	
	423	Es Isles de mer n'ot linage meillor del mien an mon aage.

(voir encore LION 525).

¹² Ce chiffre comprend la totalité des occurrences des phrases comparables avec les phrases démarquées par **de**, c'est-à-dire les phrases à verbe latent et les phrases à verbe apparent, ce verbe étant le verbe de la phrase comparée ou le verbe suppléant *fere*, sans expansion. Il y a 69 phrases à verbe latent et 27 à verbe apparent; la répartition des deux types d'énoncés est étudiée aux sections **IV** et **V**.

¹³ 49/145 = 34% si l'on ne tient pas compte de CLIGES 911 993 3513 (voir note 19).

¹⁴ Voir encore avec *meillor, plus, mialz de moi* EREC 1046 3224; CLIG. 4373; LION 522 3583 3854 5064.

35	EREc	
	3104	Savoir pooie sanz dotance que tel chevalier ne meillor ne savoit l'an de mon seignor.
36	EREc	
	625	Mes je ne quier meillor espee de celi que <i>j'ai</i> aportee.
37	GRAAL	
	3012	ne n'i a nef, de ce me croi, greignor de cesti <i>ou nos somes</i> .
38	EREc	
	821	ja cist espreviers vostres n'iert, que miaudre de vos le requiert.

(Voir encore EREC 3231 ; GRAAL 1041). On ajoutera à ces exemples

39	EREc	
	3642	Onques ne fu de mere nez miaudres chevaliers de cestui

(= “de celui qui est parmi *nous*, et que je vous montre”).

La coïncidence de l'univers clos de l'interlocution et du démarcatif **de**, dont les effets sont représentés sur un vecteur intérieurisant, centripète, allant à l'étroit, va de soi¹⁵.

II, 2. Pour ce qui est des références au délocuté, on en relève 31 occurrences (les exemples de CLIGES signalés à la note 13 exclus) dans des syntagmes comparants démarqués du syntagme comparé par **de**. Dans 20 cas, le comparant renvoie à un parangon *in præsentia*, ce qui crée une situation intérieurisante : une relation de **contiguïté** est propre à être représentée sur un vecteur **convergent** :

40	CLIGES	
	324	Doze furent, sanz <i>lor seignor</i> , dont je vos dirai tant sanz plus que miaudres de lui ne fut nus.

¹⁵ La sémiologie des pronoms de la première et de la seconde personne correspond tout à fait à cette situation réductrice : au contraire du pronom de la troisième, dont les effets sont inscrits sur un vecteur extérieurisant, ils sont indifférents aux oppositions de genre et de nombre ; l'opposition régime direct / régime indirect est neutralisée (*il me (te) voit* / *il me (te) done*). *Nos* et *vos* ignorent toutes les oppositions.

41	EREC	
	1367	je ai trois <i>palefroiz</i> molt buens, onques meilleurs n'ot rois ne cuens, un sor, <i>un vair</i> , et un baucent. Sanz mantir, la ou en a cent, n'en a mie un meilleur del vair : li oisel qui volent par l'air ne vont plus tost del palefroi ¹⁶ .
42	CHARRETE	
	5759	Mes tex dit sovant mal d' <i>autrui</i> qui est molt pires de celui que il blasme et que il despit.
43	CLIGES	
	4732	mes plus est biax de celui d'ier , et plus de Lancelot del Lac ¹⁷ .

On a enfin une situation intérieurisante dans un syntagme comparant cataphorique, mais incluant explicitement la mention du lieu où se déroule l'action :

44, 66	GRAAL	
	8804	celui qui plus li sanbla estre hunbles et preuz et serviables et plus saiges et plus resnables de toz les vaslez de la sale.

En face de ces 21 exemples, nous avons relevé 16 occurrences de comparaisons avec le démarcatif **que** associant au syntagme comparé une phrase comparante complète ou incomplète, également dans une situation de contiguïté (voir **III, 3 - III, 6 et IV**). La proportion des cas de démarcation avec **de**, qui était de 75% pour les situations envisagées en **II, I**, est donc ici de 57% : on peut supposer que, même référé à une situation intérieurisante, le délocuté demeure l'*absent*, ainsi que le désignait E. Benveniste, à la suite des grammairiens arabes.

¹⁶ Lorsque le syntagme comparant inclut la référence *in absentia* à un parangon, on le démarcatif extérieurisant **que** (voir plus loin **II, 3 ; III, 1 et V**) :

CHARRETE	
5628	et ses chevax estoit saillanz, et corranz plus que cers de lande.

¹⁷ Voir encore EREC 88 3229 4722 5852 6384 ; CLIGES 4723 ; LION 524 2499 ; CHARRETE 463 505 5833 ; GRAAL 4259 4801 5344 8176.

II, 3. Il nous reste à considérer 84 systèmes comparatifs à deux termes, les trois exemples litigieux de CLIGES toujours exclus. Jamais le référent désigné dans le comparant n'est impliqué dans la situation comparée¹⁸; nous avons donc désormais des comparaisons d'incidence externe, par exemple :

46	CLIGES	
	204	Mes tot ausi come la rose est plus que nule autre flors bele ¹⁹ .
48, 102	CLIGES	
	3567	car le destrier au duc an mainne, qui plus ert blans que nule lainne ²⁰ .
49, 105	CLIGES	
	4714	Et Cligés est venuz atant, plus verz que n'est erbe de pré, sor un fauve destrier comé ²¹ .
50, 59	CHARRETE	
	3802	Donc le dut bien Lanceloz faire, qui plus ama que Piramus ²² .

18 On confrontera de façon significative

44	GRAAL	
	8806	et plus saiges et plus resnables de toz les vaslez <i>de la sale /</i>
45	EREC	
	2409	ausi ert Enyde plus bele que nule dame ne pucele qui fust trouvee <i>an tot le monde</i> .

(Voir encore EREC 1948 5855; GRAAL 116). Ainsi s'opposent la comparaison avec **de** (mouvement tendant vers la clôture) et la comparaison avec **que** (mouvement ouvrant).

19 Les autres exemples comparables dans EREC 1948 2409 5853 ; LION 406 536 2289 6495; CHARRETE 3172 3485 4539 ; GRAAL 116 143 4709 6667. C'est en face de ces 15 contextes que nous trouvons nos trois passages litigieux de CLIGES: 911 993 et

47, 13, 20 3513 N'estoit pas plus **d'** *un autre* forz.

Nous croyons donc que Guyot, ayant sous les yeux un modèle déconcertant, a parfois transcrit des usages qui n'étaient pas les siens. On peut se demander s'il y a lieu de conserver dans l'édition des leçons que l'évidence linguistique désigne comme aberrantes.

20 Les autres exemples comparables dans EREC 1594 2655 6811 ; CLIGES 2405 3990 4394 4616 4724 4857 4876 ; LION 294 381 487 812 2369 2611 5932 ; CHARRETE 2703 3101 3608 5629 6677 ; GRAAL 242 392 1794 2208 6439 7320b 7453 8174. Il y en a en tout 31.

21 Les 9 autres exemples de cet effet dans EREC 427 5280 ; CLIGES 837 2711 3760 ; LION 322 837 ; CHARRETE 1913 2568.

22 Voir encore CLIGES 2749 ; CHARRETE 2135 6074 ; GRAAL 177 392 1312 4764 7206. Dans les effets répertoriés aux notes 20-22, le caractère arbitraire du choix du comparant est le

51, 104	EREC	
	6290	Enyde vient a son seignor, et sa cosine o lui amainne, plus bele que ne fu Elainne , et plus gente et plus avenanz ²³ .
52, 110	LION	
	31	car molt valt mialz, ce m'est a vis, uns cortois morz c'uns vilains vis ²⁴ .
53, 110	CHARRETE	
	5744	[...] car plus a eise est uns malvés .C ^m · tanz que n'est uns preuz, uns combatanz.

En face de ces 74 exemples de comparaisons avec **que**, nous n'avons que 10 occurrences de comparaisons avec **de**. La proportion, qui était de 75% pour les effets examinés en **II, 1**, de 57% pour les cas répertoriés en **II, 2**, est tombée à $10/84 = 12\%$: il y a bien incompatibilité entre une situation de non-contiguïté et la démarcation avec **de**. Il nous reste à considérer les réalisations syntaxiques minoritaires, et le problème de la répartition des comparaisons *que il / que il ne fist*. Nous commencerons par tenter d'identifier la résistance qui, 10 fois, interdit la démarcation par **que** alors que la phrase comparante réfère à un parangon absolu.

III, 1. Le cas le plus facile à résoudre est celui de

54, 103, 7	LION	
	284	que nule beste n'est tant fiere ne plus orguelleuse de tor .

témoignage du non-engagement du référent dans la situation vécue ou dans la situation linguistique; à l'argument proposé à la n. 6 on ajoutera que le comparatif d'égalité entre ici en concurrence avec le comparatif d'inégalité : voir exemple 54 ; de l'exemple 48 on rapprochera, définissant également la robe d'un cheval,

EREC
2907 li premiers fu blans **come leiz.**

23 Voir encore CHARRETE 6780 (ex. 119) ; GRAAL 14 57 (ex. 111).

24 Voir encore CLIGES 2242 ; LION 1374 2520.

Nous avons ici une comparaison gnomique, apparemment identique, du point de vue du message, aux maximes du type:

LION	
2518	et plus est dolz a essaier uns petiz biens, quant il delaie, c'uns granz, qui tot adés l'essaie.

Mais la généralité du propos est neutralisée par la présence de taureaux dans le troupeau, dont le contexte fait expressément mention, ce qui produit un effet de coréférence partielle :

LION	
276	L'ostel gaires esloigné n'oi quant je trovai en uns essarz <i>tors salvages</i> , ors et lieparz ²⁵ .

En revanche, on n'a aucun effet de ce type dans le portrait du chevalier arrogant : le choix du comparant est totalement conventionnel et arbitraire ; le démarcatif est alors **que** :

CHARRETE	
2568	plus orguelleus que <i>n'est uns tors</i> ²⁶ .

Ailleurs, on rencontre des situations de contiguïté non pas formelles et explicites, mais fondées sur des associations notionnelles que le contexte impose peu ou prou. Dans

55	CLIGES	
4724		tant con <i>pins</i> est plus biax que <i>charmes</i> , et li <i>loriers</i> plus del <i>seü</i> ,

on a deux comparaisons coordonnées, qui, l'une et l'autre, réfèrent des arbres à des arbres ; cet effet de symétrie crée une situation d'incidence interne²⁷. Nous rencontrons un effet comparable dans

²⁵ On rencontre un effet d'ambiguïté identique dans CLIGES 4733 : Lancelot est un parangon absolu, disponible quelle que soit la situation ; il est aussi présent dans la situation évoquée (voir 4711 4713 4735 4744). Le texte est cité à l'exemple 43.

²⁶ Ce caractère est marqué par l'interchangeabilité des désignations du parangon : ailleurs, la violence est donnée comme le trait spécifique du sanglier (CHARRETE 3608; GRAAL 2208). Voir, sur ce point, les notes 6, 22, 29, 51.

²⁷ On note que les deux désignations des réalités confrontées comportent l'article zéro dans la première comparaison, et l'article *notoire* dans la seconde ; or l'article *notoire* est l'*avant* de l'article

56

GRAAL

3002

[...] si aeschoit
son ameçon d'un *poissonet*
petit greignor **d'**un *veironet* :

Veironet est l'hyponyme de *poissonet*, et qui dit *poissonet* n'écarte pas de son esprit la référence implicite à *veironet*²⁸. De même, dans

57

LION

843

et *des haubers les mailles volent*,
si que del sanc assez se tolent ;
car d'ax meïsmes sont si chaut
lor *hauberc*, que li suens ne vaut
a chascun gueres plus **d'***un froc*.

Le *hauberc* et le *froc* appartiennent l'un et l'autre à la catégorie des protections du corps, et ils sont l'un et l'autre faits de mailles. Le premier se distingue notamment du second par une plus grande résistance aux agressions venues de l'extérieur. Si ce trait vient momentanément à s'effacer, le *hauberc* manque à la vocation spécifique qui le discrimine, et une relation de contiguïté entre les référents correspondant aux deux désignations peut surgir à l'esprit ; nous sommes ramenés aux cas que nous venons d'envisager.

L'effet suivant diffère des précédents en ce qu'il confronte non pas des individus entre eux mais un individu à une masse ; il est plus malaisé à justifier : on n'identifie pas à première vue la relation de contiguïté qui peut être établie entre la chevelure et l'ivoire :

58, 99, 5

CLIGES

833

plus clere **d'**ivoire est la *trece*.

La référence interne est assurée par un acquis de l'expérience vécue : la présence du peigne dans la chevelure. Or le peigne est fait d'ivoire :

zéro, comme le montre l'opposition *filz le roi* (pas de préposition, vecteur en décroissance de tension) / *filz de roi* (vecteur en croissance de tension, allant au large). La notoriété précède la non-notoriété.

28 A ce compte, on attendrait **de**, ne serait-ce qu'en raison de l'*adnominatio* dans
CHARRETE

2134

antre ceste gent *sarradine*
qui peior **que** *Sarrazin* sont.

L'effet de la dominance a été annulé ici par le pluriel, par définition mouvement allant au large, donc associé à **que**.

CHARRETE

- 1349 Sor le perron qui ert iqui
 avoit oblié ne sai qui
 un peigne d'ivoire doré.
 Onques, dés le tens Ysoré,
 1353 ne vit si bel sages ne fos.
 Es danz del *peigne* ot des *chevos*
 celi qui s'an estoit paigniee
 remés bien demie poigniee²⁹.

Dans les cas que nous venons de considérer, une affinité plus ou moins étroite associait les deux termes de la comparaison, appuyée par une contiguïté contextuelle ou extra-linguistique plus ou moins évidente. Il n'en va plus de même de ceux qui nous restent à examiner.

59 , 72, 4

CLIGES

- 1067 [...] [le] felon
 qui pires est **de Guenelon.**

Ganelon n'est associé ni à la collocation, ni à une situation textuelle ou vécue plus éloignée. Mais la *Chanson de Roland* est un document qui appartient au patrimoine national des Français : Ganelon est présent à l'expérience culturelle de l'auteur et de son public comme incarnation privilégiée de la *felenie*³⁰. L'antiquité et les saintes Ecritures faisant partie du patrimoine plus large du monde occidental, seul **que** démarque du comparant le comparant qui inclut des références aux parangons privilégiés de la beauté masculine, Absalon et Dieu (GRAAL 4764; GRAAL 177 392), de la ferveur amoureuse, Pirame (CHARRETE 3803), de la perversité, Satan (GRAAL 7206). Aucun texte particulier ne semble avoir consigné les exploits funestes du «géant» dont il est question dans CHARRETE 6074 ; pour *tuit cil de Montpellier* (CHAR. 3485), voir la note 28; pour les exemples avec phrase complète, voir la note 23, et l'exemple 79.

²⁹ Nous ne croyons donc pas qu'un autre parangon de l'éclat pût apparaître dans ce contexte que l'ivoire. En revanche, dans le cas de comparaisons réellement *in absentia*, le choix du parangon devient arbitraire, comme nous l'avons constaté aux notes 6, 22, 25, 26, et comme nous le verrons à la note 51.

³⁰ On pourrait ici se demander pourquoi on a **que** *Tristan* dans CLIGES 2750, puisque Tristan appartient au même patrimoine culturel que Ganelon. Voir sur ce point l'exemple 120.

La beauté des anges est elle aussi un parangon de contiguïté permanente:

GRAAL

381 Mere, ne soliez vos dire
que li enge Deu nostre Sire
sont si tres bel c'onques Nature
ne fist si bele criature
n'el monde n'a si bele rien ?

Ainsi s'explique que nous puissions lire :

60, 109 CHARRETE

6668 tot le renovele et repere,
tot le remue et tot le change.
Or n'est mie moins biax **d'un ange**,
n'est mes roigneus n'esgeünez,
mes forz et biax ; si s'est levez.

On ajoutera que la métamorphose de Lancelot, sur laquelle le contexte insiste, tient du miracle, de sorte que le chevalier apparaît ici comme un être surnaturel, à la mesure des anges³¹. C'est le même type d'explication que nous proposerons pour commenter

61, 109 GRAAL

7026 a tot vostre cheval roncin,
qui plus est meigres **d'un poucin**.

Alors que le *veironet* et le *poissonet* ont un trait naturel commun évident, rien ne semble prédisposer la maigreur du *poucin* à servir de critère à qui veut évaluer celle d'un *roncin*. Mais la réalité culturelle révèle ici encore une contiguïté que ne laisse pas apparaître l'expérience vécue ; on lit en effet dans Morawski :

1340 *Ne gras poucin ne sage Breton.*

Cet acquis de la sagesse des nations crée donc un effet d'incidence interne, et nous sommes ramenés au cas précédent. En revanche, on chercherait en vain dans le

³¹ La beauté de Dieu est également un parangon acquis dans la sagesse des nations, et la mère de Perceval l'a sans doute enseignée comme tel à son fils ; si nous lisons

GRAAL

177 mes vos estes plus biax **que Dex**,
c'est qu'il n'y a aucune commune mesure entre Dieu et les hommes ; en revanche, les anges et les hommes sont associés par leur qualité de créatures de Dieu (GRAAL 384).

recueil de Morawski le moindre proverbe définissant la neige, la laine ou la fleur de lis comme les parangons absous de la blancheur, l'herbe de pré ou la feuille de vigne comme réalisant idéalement l'éclat du vert (voir la note 51).

Une caution instituée permet donc seule un effet de contiguïté, et l'usage du démarcatif **de**, même en l'absence de toute condition contextuelle ou idéelle favorable.

Il nous reste un exemple à commenter :

62

GRAAL

6422 Petit valoit moins **de Pavie**
 li chastiax, qui molt estoit nobles /

GRAAL

1310 mes an l'eve n'antra il mie,
 qu'il la vit mout parfonde et noire,
 et assez plus corrant **que Loire**.

On a d'un côté une réalité ponctuelle (vecteur allant à l'étroit, **de**) de l'autre une réalité étendue (marche au large, **que**). A cela s'ajoute que la réalité ponctuelle est également une réalité politique, culturelle, et la réalité étendue une réalité naturelle. Or l'état de culture est l'*avant* de l'état de nature³².

III, 2. Pour commenter les 10 exemples que nous venons de citer, minoritaires parmi ceux que nous avons répertoriés en **II, 3**, nous nous sommes donc fondé sur des critères sémantiques. Pour expliquer les cas minoritaires que nous avons relevés parmi les exemples dénombrés et classés en **II, 1** et **II, 2** (23/62=37%), nous userons de critères presque³³ exclusivement syntaxiques.

Les effets avec le démarcatif **de** étant représentés sur un vecteur allant à l'étroit, la dominance est annulée lorsque les conditions de réalisation d'une

³² Dans un article publié dans les *Tralili de Strasbourg*, XXV, 1, 1987, pp. 209-240, « Le complément déterminatif dans les romans de Chrétien de Troyes (BN 794) », nous faisons observer, p. 223, que l'opposition *filz le roi (avant) / fille au seignor (après)* correspond à la hiérarchie *culture / nature* : et en effet, dans notre corpus, les fiefs des *seignors* sont toujours désignés par des noms de réalités naturelles, jamais ceux des rois, des comtes ou des ducs ; ainsi s'opposent *li rois de Bretagne*, *li cuens de Colecestre* (EREC 1885) et *li sires de la Noire Espine* (LION 4699). La répartition des démarcatifs **de/que** confirme l'opérativité de l'argument.

³³ Une exception notable : on justifiera par un argument d'ordre sémantique l'opposition actuel, *avant* (*cuidiez vos valoir = cuidiez vos que vos valez*) / inactuel, marqué, *après*, l'alternance contextuelle contenue dans

phrase non marquée ne sont pas respectées. Tout écart par rapport à une norme restrictive engendre une phrase comparante démarquée de la phrase comparée par **que** ; et ce, que l'écart affecte la seconde ou la première phrase. Nous commençerons par considérer les écarts qui affectent la phrase comparante.

III, 3. Lorsque le parangon est constitué de deux éléments coordonnés, et non d'un seul, la démarcation par **de** est interdite : on opposera CLIGES 1527, exemple 92 (**que**) à EREC 1367-1373, exemple 41 (**de**), ainsi que

63, 92

CHARRETE

1896

Et sachiez que c'est chose certe
qu'au lever covandroit set homes
plus forz **que moi et vos ne somes /**

EREC

3223

Li cuens respont : « Je pans et croi
qu'il n'est mie plus biax **de moi**. »

III, 4. La désignation du parangon ne peut être alourdie d'aucune expansion :

64, 93

GRAAL

8176

Cuidiez vos mialz **de lui** valoir
por ce que abatuz l'avez ?

EREC

821

Ja cist espreviers vostres n'iert,
que miaudre **de vos** le requiert /

GRAAL

5387

Ele valt mialz **que vos ne fetes,**
qui ses treces li avez tretes,
et batue, dont molt me poise³⁴.

64, 3

GRAAL

8176

cuidiez vos mialz de lui valoir
por ce que abatu l'avez ?
[...]

8186

adonques vos *tesmoingneroie*
que vos *vaudreiez* mialz **que il**.

L'opposition de caractère sémantique est discriminée de l'opposition de caractère grammatical par le fait que la phrase comparante démarquée est à verbe zéro ; avec *il*, on trouve ailleurs la phrase complète (voir **IV, 6 - IV, 8** : EREC 5487 ; LION 1711 ; GRAAL 2293). A cela s'ajoute que l'ami de la *pucele* n'est pas vraiment évincé de l'actualité, et qu'on ne saurait achever l'énoncé sans arbitraire : *qu'il ne valt, ou qu'il ne valut ?*

³⁴ Voir encore GRAAL 17 (ex. 93).

65	CLIGES	
	6056	Mes Cligés an fet duel a certes, tel qu'il s'an afole et confont plus que tuit li autre ne font / ³⁵
	CHARRETE	
	503	Maintenant qu'il fu deschauciez el lit, qui fu lonc et hauciez plus des autres demi aune, se couche sor un samit jaune.
67	EREC	
	5271	Li palefroiz fu biax et buens. Ne valoit pas moins que li suens, <i>qui estoit remés a Limors /</i>
	LION	
	523	Einsi del tot a meschief fui, que je fui plus petiz de lui, et ses chevax miaudres del mien.

(Voir encore EREC 1638, ex. 95 ; GRAAL 4998, ex. 82).

Quant au syntagme comparé, il doit également se présenter sous une forme canonique minimale, faute de quoi la démarcation par **de** se trouve pareillement évincée.

III, 5. Lorsqu'il revêt la forme d'une interrogation inversive, situation linguistique marquée, on a la démarcation d'après : ³⁶ GRAAL 1608 (ex. 94)/ EREC 3643 (ex. 39) et

69, 94, 1	CLIGES	
	4372	<i>N'est il plus biax que je ne sui,</i> et molt plus gentix hom de moi ? /

35 Voir encore, avec *tuit*, CLIGES 5295 ; LION 78 ; GRAAL 5007. Dans

66, 44 GRAAL
8806 et plus saiges et plus resnables
de toz les vaslez de la sale,

l'information intérieurisante *de la sale* constitue une résistance qui annule la dominance.

36 Lorsqu'il y a inversion, mais non pas phrase interrogative, la démarcation avec **de** est réalisée :

68	EREC	
	3642	Onques ne <i>fu de mere nez</i> <i>miaudres chevaliers de cestui.</i>

EREC

1045 [...] or ai trové
meillor **de moi** et esprové.

Dans la comparaison avec **de**, aucune autre insertion n'est tolérée entre l'élément comparatif et le démarcatif, sinon le syntagme verbal :

70 GRAAL

1039 qu'an trestot le monde n'avra,
n'il n'i ert, n'an ne l'i savra
nul meillor chevalier **de toi** /

71 EREC

3104 Savoir pooie sanz dotance
que *tel chevalier ne meilleur*
ne *savoit l'an de mon seignor* ³⁷.

Nous avons en effet la démarcation avec **que** dans tous les cas où un élément nominal, quelle qu'en soit la fonction, s'insère entre les deux termes de la comparaison :

72, 79, 120 CLIGES

1067 [...] an la main au felon
qui pires est **de Guenelon** /

CLIGES

2749 Si sot plus *d'escremie et d'arc*
que Tristanz, li niés au roi Marc.

73, 83 LION

112 A mialz vaillant et a plus sage,
mes sire Kex, que je ne sui
avez vos dit honte et enui /

CLIGES

4721 [...] Cist est an toz androiz
plus genz assez et plus adroiz
de celui d'hier as noires armes.

³⁷

Voir encore EREC 3227 ; CHARRETE 5833 (ex. 74).

74

CHARRETE

- 5832 Ne set cui envoier i puisse
 qui mialz le quierre **de** celi
 qui hier i ala de par li /
- EREC
 537 Molt est bele , mes mialz asez
 vaut *ses savoires que* sa biautez

(voir encore EREC 1638, ex. 95 ; LION 1710, ex. 83) ;

GRAAL

- 2291 n'an tot le monde n'a maçon
 qui **mialz** devisast *la façon*
 del chastel que il li devisa

(voir encore CHARRETE 7052, ex. 118).

III, 6. On ajoutera à ces exemples trois contextes où un syntagme nominal sujet ou régime du verbe de la phrase comparée se trouve déplacé et figure après l'énoncé comparant ; c'est là une variante du cas précédent :

- 75 EREC
 5486 Li plusor d'angoisse tressuent,
 qui **plus** doutent **que** il ne fet
 ou de sa mort ou de son let.
- 76, 96 LION
 4836 Et la nuiz et li bois li font
 grant enui, et plus li enuie
 que la nuiz ne li bois, *la pluie* ³⁸.

On trouve un effet comparable dans

- 77 LION
 4440 et quant il de vers moi s'an viennent
 dons ai ge meilleur conpaingnie
 que tu n'as, *et meilleur aïe* ³⁹.

³⁸ C'est la place -marquée- de *la pluie* qui commande le choix du démarcatif, non pas la coordination des syntagmes sujets, ainsi que le laisse supposer l'exemple 74 (EREC 538).

³⁹ On a un effet différent dans

LION
 5064 Miaudre **de moi** a vos m'anvoie,
 plus gentix fame et plus vaillanz,
 où le second élément est non pas coordonné mais apposé au premier.

Nous avons jusqu'ici opposé les comparatives démarquées par **de** et les comparatives démarquées par **que** sans aborder le problème de la répartition des phrases démarquées par **que** à verbe latent (*avant*) et des phrases à verbe apparent (*après*). C'est cette question que nous nous proposons de traiter maintenant, en élargissant à l'ensemble de la disponibilité le stock recensé à la note 12.

IV, 1. La première observation que nous inspire le dépouillement notre corpus, c'est que la présence d'une référence temporelle dans l'énoncé comparant est incompatible avec la phrase elliptique, non pas celle d'une référence locale ; on confrontera CHARRETE 5040 et

78, 115	CLIGES
599	einçois dure la chalors plus desoz la cendre que desus

à

ERECA	[...]	Plus alai hier
4112	asez que	que <i>je ne ferai hui</i>

CHARRETE	
4018	onques n'oi plus mal que <i>j'ai or</i> ⁴⁰ .

C'est ainsi qu'on pourrait justifier (mais voir le commentaire de l'ex. 120) l'opposition

79, 72, 121	CLIGES
2749	si sot plus d'escremie et d'arc que <i>Tristranz</i> , li niés le roi Marc /
CLIGES	
2991	plus c' onques <i>Medea n'an sot.</i>

L'explication de cette situation est simple : l'espace, fini, est figuré sur un vecteur tendant à la clôture ; le temps, infini, est figuré sur un mouvement ouvrant. Le temps, mouvement irréversible vers l'*après*, ne saurait être divisé en saisies coexistant les unes avec les autres, alors que les saisies opérées sur l'espace sont synchroniquement contiguës.

⁴⁰ Voir encore EREC 4884 CLIGES 2991 4757 4783 ; LION 569 1581 1662 2171 6151 ; CHARRETE 2886 3466 ; GRAAL 7914.

IV, 2. Il apparaît donc que la phrase complète, *après*, peut être de règle dans les situations qui opposent des comparés et des comparants discriminés avec une particulière netteté. Nous en trouvons une confirmation dans l'exemple suivant, qui confronte un comparé et un parangon sans commune mesure hors de tout contexte, le comparé et le comparant étant de plus des régimes⁴¹ :

81	LION	
	1524	De ce fust uns autres dolanz, que mialz amast la delivrance <i>qu'il ne feïst la demorance.</i>

IV, 3. La situation est identique lorsque les informations apportées par le contexte discriminent de façon appuyée le comparé et le comparant : *tuit li autre*, qui isole doublement le comparé, entraîne l'apparition d'une phrase complète, non pas *tuit* et *autre* seuls :

82	CLIGES	
	6056	Mes Cligés en fet duel a certes, tel qu'il s'an afole et confont plus que tuit li autre ne font /
	GRAAL	
	5006	Il est plus biax et si valt mialz que tuit cil qui sont au tournoi
	LION	
	77	C'est droiz que ma dame le cuit que vos avez plus que nos tuit de cortesie et de proesce ⁴²

41 Lorsque des incompatibles sujets sont opposés, on a la phrase sans verbe, le sujet étant l'*avant* du régime (voir note 11) : LION 32 (ex. 110) 2520 et

CLIGES

80 2242 **Amors** est pire que **Haïne**.
On a également la phrase avec verbe zéro lorsque le régime est un substantif subduit, qui n'apporte pas à l'énoncé un déséquilibre appréciable (voir note 56, exemple 117) :

CHARRETE

3179	car voirs est, n'an dotez de rien, qu'an puet plus feire mal que bien ,
------	---

à plus forte raison lorsque les éléments comparés ne sont pas des satellites du verbe :

LION

1326	Je l'apel plus malvés que preu .
------	---

42 Voir encore, avec *tuit* seul CLIGES 5296 ; CHARRETE 3485 ; GRAAL 143 392. L'insuffisance de **tuit** à engendrer une phrase complète est rendue évidente par LION 78 : c'est un des trois

CHARRETE

4537 et li jorz li a plus duré,
 a ce qu'il i a enduré,
 que cent **autre**, ou c'uns anz antiers.

(Voir encore CHARRETE 463 505 (ex. 65) 3485 ; GRAAL 4709). On rapprochera de CLIGES 6056-58 ce contexte, qui oppose aussi un individu isolé à un ensemble, et qui réalise avec autant d'efficacité, quoique par d'autres moyens, la confrontation de l'être unique à une totalité :

GRAAL
 4997 si le fet mialz que **cil ne font**
 qui d'une part et d'autre sont.

IV, 4. Le pronom étant un signe de moindre étoffe que le nom, toute comparaison qui oppose un comparé nominal à un comparant pronominal fait de ce pronom le sujet ou le régime d'une phrase complète ; le manque de prédicativité du pronom se trouve ainsi compensé :

83, 72-77, 93	LION	
	1708	et si vos pruef par estovoir que mialz valut cil qui conquist vostre seignor que il ne fist.
84	EREC	
	2398	molt plus grant joie demenerent d'Enyde que de lui ne firent.

Il n'en va pas de même lorsque c'est le comparé qui est pronominal : LION 3575 6279 ; GRAAL 3925 et

85	EREC	
	2235	aprés celui prisoit il plus Erec, et plus le tenoit chier que nes un autre chevalier

cas où un pronom sujet renvoie à un référent qui sert de paragone dans une phrase incomplète ; un deuxième contexte dans GRAAL 8187 (ex. 64), qui ne comporte pas d'environnement discriminant ; le troisième dans GRAAL 3582 (ex. 86). Nous avons en revanche relevé 11 comparatives où le paragone désigné par un pronom figure dans une phrase complète : EREC 5487 ; CLIGES 4372 ; LION 113 1710 4442 6256 ; CHARRETE 1898 7053 ; GRAAL 17 2293 5387. Voir **IV, 4 - IV, 6**.

GRAAL

723 et mout meillor beisier **vos** fet
 que **chanberiere** que il et
 an tote la meison ma mere,

non plus que dans les systèmes qui discriminent des syntagmes comparés et des syntagmes comparants grammaticalement homogènes :

86 GRAAL

3582 Je te conuis mialz que **tu moi.**

87 LION

1747 Et plus ainme ele **li** que **lui.**

(voir encore LION 2032 3665) ;

88 LION

2290 que sa **conpaignie** amoit plus
 que **conpaignie** qu'il eüst
 a chevalier que l'en seüst.

89 LION

5641 et si avoient graignor peor
 del lyeon que de son seignor.

(Voir encore EREC 1148 1345 1758; CLIGES 1524 6659; LION 593 3187 3650; CHARRETE 2432 2451 3241; GRAAL 1702 2396).

La nécessité de compenser le manque de prédictivité du pronom est révélée par d'autres traits. Nous venons de voir que deux régimes directs pronominaux sont démarqués l'un de l'autre sans que la phrase comparante soit achevée ; il n'en va pas de même lorsque nous avons des régimes indirects : le régime indirect est marqué par rapport au régime direct, c'est un *après* :

90, 87 LION

2032 an tel que plus **vos aim** que **moi** /

GRAAL

4470 ele ne **me plest** mie mains
 qu'ele *fet vos*, mes plus, ce croi.

Rien ne s'oppose en revanche à ce que deux nominaux régimes indirects soient démarqués l'un de l'autre sans que la phrase comparante soit complète ; on a alors un régime prépositionnel :

91

EREC

1344

Sire, fet ele, molt grant honte
 sera **a vos** plus qu'a **autrui**.

IV, 5. Un autre témoignage confirme la discrimination du pronom et du nom, et le manque de prédicativité du pronom : lorsque deux pronoms coordonnés sont sujets de la phrase comparante, le même phénomène de compensation joue, alors que le comparant nominal d'incidence interne s'accorde avec la phrase à verbe latent (voir note 10) :

92

CHARRETE

1896

Et sachiez que c'est chose certe
 qu'au lever convandroit set homes
 plus forz que **moi et vos ne sommes** /

CLIGES

1525

molt est boene la cope d'uevre.
 Et, qui la verité descuevre,
 mialz que **l'uevre ne que li ors**
 valent les pierres de defors.

IV, 6. Toutes les déformations de la phrase canonique minimale que nous avons signalées en **III, 4 - III, 6** engendrent le développement d'une phrase complète dans les seuls cas où le comparant est un pronom:

93, 64

GRAAL

16

Mes je proverai que li cuens
 valt mialz que *cil ne fist* assez,
car il ot an lui amassez
toz les vices et toz les max
dont li cuens est mondes et sax /

EREC

5271

li palefroiz fu biax et buens.
 Ne valoit pas moins que *li suens*,
qui estoit remés a Limors.

94, 1

CLIGES

4372

N'est il plus biax que **je ne sui** ? /

GRAAL

1607

Li drap que ma mere me fist
 dont ne valent il mialz que **cist** ?

95, 119	LION	
	112	A mialz vaillant et a plus sage, <i>mes sire Kex, que je ne sui</i> avez vos dit honte et enui /
	EREC	
	1635	Les deus puceles d'un fil d'or li ont galoné son crin sor ; mes plus luisanz estoit <i>li crins</i> que li filz d'or, qui molt est fins.
96, 77	EREC	
	5486	Li plusor d'angoisse tressuent, qui plus dotent que il ne fet <i>ou de sa mort ou de son let /</i>
	LION	
	4836	et la nuiz et li bois li font grant enui , et plus li enuie que la nuiz ne li bois, la pluie.

Nous confronterons enfin deux contextes, où le verbe de la phrase comparante reçoit une expansion :

97	LION	
	6255	que larges estiez <i>del rendre</i> plus que je n'estoie del prendre /
	CHARRETE	
	3175	malvestiez, qui fet <i>honte</i> as suens plus que proesce enor as suens.

Si, dans le premier, il y a une phrase comparante complète, cela tient peut-être à la nature du pronom, plus probablement au fait que le syntagme comparé est incomplet : *larges estiez* et non **vos estiez* ; nous aurions un effet de compensation de discours⁴³, comme incite à le penser un autre passage, qui présente un état d'équilibre parfait, et offre de ce fait la phrase à verbe latent :

90, 55, 116	GRAAL	
	86	Je te conuis mialz que <i>tu moi.</i>

43 Nous examinons d'autres effets de rééquilibrage en V, 2.

Il nous reste à examiner 20 phrases complètes⁴⁴, en face desquelles on a relevé 46 phrases incomplètes⁴⁵. Dans tous les cas, le syntagme comparant désigne un parangon *in absentia*.

V, 1. Lorsque la comparaison démarque de la comparée une comparante désactualisée, on a une comparante à verbe plein ; l'écart entre l'actualisation et la désactualisation se trouve ainsi réduit :

98

GRAAL

240

Sire, sachiez bien antreset
que Galois sont tuit par nature
plus fol que **bestes** en pasture /

LION

321

si m'egarda, ne mot ne dist,
ne plus c'**une beste feïst**

Le premier exemple démarque les Gallois des bêtes, sans référence à un comportement et à une situation spécifiques : « la nature veut que les Gallois *soient* en toute circonstance plus stupides que ne le *sont* les bêtes qui mangent du foin ». Le premier démarque le comparé du comparant, mais à l'occasion d'une situation actuelle : « Il me considéra sans piper mot, ainsi qu'un animal *l'eût fait à sa place* ». Le comparé est donc doublement discriminé du parangon dans la seconde phrase : il s'en sépare par son être et par son faire, ce que marque la phrase complète, qui est un *après*. On pourra associer à LION 322 CLIGES 1030 2711 ; LION 837 ; CHARRETE 1913 ; pour les cas comparables à GRAAL 242, voir notes 20 et 22.

On est embarrassé un instant par

99 , 108

GRAAL

7449

a chascun des quepouz del lit
ot un escarboucle fermé,
qui gitoient molt grant clarté
mout plus que .IIIIL. cierge espris :

⁴⁴ A la liste donnée en II, 3, notamment aux notes 21 et 23, on adjoindra maintenant EREC 1782 3696 ; LION 428 ; CHARRETE 1490 ; GRAAL 7996.

⁴⁵ A la liste donnée en II, 3, notes 20, 22, 24, on ajoutera CLIGES 1024 et GRAAL 1823.

« que n'eussent fait quatre flambeaux allumés ». On attend donc *feiſſent*, comme dans

100	CLIGES
	2709
	et la luors de sa biauté rant el palés plus grant clarté <i>ne feiſſent quatre escharboncle.</i>

Mais il faut ici considérer la nature des parangons. Les *cierges* sont des luminaires institués, notoirement voués, hors de toute situation, à éclairer une habitation, non pas les escarboucles, qui constituent ici un paragon sans relation nécessaire avec la situation. Un rapport de contiguïté est donc établi entre la *chanbre* ou se trouve le lit et les *cierges*, quoique la situation identifie *cierge* comme désignant un paragon *in absentia* ; on ajoutera que cette relation contiguïté entre la *clarté* et les *cierges* est rendue plus étroite par la qualification *espris* ⁴⁶. La saisie est plus près du seuil, en un point du vecteur où l'interception qui correspond à la phrase complète n'est pas en vue. Cette situation n'est pas sans rappeler l'association illustrée par l'exemple 58 :

CLIGES
833 Plus clere d'ivoire est la trece ⁴⁷ .

V, 2. S'agissant de phrases minimales, sans surcharge, on constate que lorsque la première phrase, la comparée, est une phrase à verbe plein, la seconde, la comparante, est toujours à verbe zéro :

101	GRAAL
	177 mes vos estes plus biax que Diex ⁴⁸ .

Inversement, lorsque la comparée est une phrase à verbe zéro, la comparante peut se présenter sous la forme d'une phrase à verbe apparent :

102	CLIGES
	836 vi del piz nu, sanz coverture, plus blanc que n'est la nois negiee ⁴⁹ /

⁴⁶ L'opérativité de cette précision est confirmée par les exemples 108 et 109.

⁴⁷ On a *que* et non *de* à l'exemple 99 en raison de l'expansion *espris*, qui introduit une surcharge.

⁴⁸ Ainsi que l'attestent les 23 exemples du corpus: EREC 2655 6811 ; CLIGES 2242 3568 3990 4394 4724 ; LION 294 381 812 2611 5932 ; CHARRETE 2135 3101 ; GRAAL 177 242 392 1312 1795 4764 6439 7206 8176.

⁴⁹ L'épithète détachée équivaut à une relative explicative elliptique (*qui plus ert blans ...*).

GRAAL

6437 trouva une pucele sole,
 qui miroit son vis et sa gole,
 qui *plus estoit blanche* que nois.

103, 111

CHARRETE

2566 Au premier mes vint uns presanz
 d'un chevalier a l'uis defors,
 plus orguelleus que *n'est* uns tors,
 que c'est molt orguilleuse beste /

GRAAL

1793 et la pucele *vint plus jointe,*
 et plus acesmee et plus cointe
 que espreviers ne papegauz.

104, 121

EREC

6290 Enyde vient a son seignor,
 et sa cosine o lui amainne,
 plus bele que *ne fust* Elainne,
 et plus gente et plus avenanz /

GRAAL

4763 devant le roi d'Escavalon,
 qui *plus ert biax* que Ausalon.

Le déficit que représente le degré zéro du verbe de la comparée est compensé par la présence du verbe dans la comparante, et, semble-t-il, d'une expansion du syntagme comparant, sauf lorsque le comparant est individué (EREC 6292, ex. 104 ; LION 428 ; CHARRETE 2568, ex. 103); on ne rencontre pas les types **plus blanc que n'est la nois* (ex. 102), **plus verz que n'est erbe*, ou *fueille* (ex. 105 et 106). On associera à ces exemples CLIGES 4715 (ex. 106) et

105, 113, 123

EREC

5279 antre deus avoit une ligne,
 plus vert que n'est fueille de vingne,
 qui departoit le blanc del noir.

Ce que nous proposons comme règle n'est pas infirmé par les contre-exemples que nous avons rencontrés, presque aussi nombreux pourtant (quatre) que les exemples canoniques (cinq) ; outre que le type *comparée à verbe plein / comparante à verbe zéro* (ex. 101) est le seul attesté, nous ferons valoir que la

dominance est à chaque fois contrecarrée par une résistance qui a manifesté ailleurs sa souveraineté : l'argument de la notoriété⁵⁰.

106	CLIGES	
4714		Et Cligés est venuz atant, <i>plus verz que n'est erbe de pré,</i> sor un fauve destrier comé /
	CLIGES	
4856		et l'andemain revenir voit Cligés, <i>plus blanc que flor de lis,</i> l' escu par les enarmes pris.

On relève deux marques de la notoriété dans le second exemple, cependant que le premier est marqué par la non-notoriété : **revenir /venir ; le, les /un**. On a de même une marque de la notoriété dans

107	CLIGES	
4614		Cligés, qui ot ce et escote, sist sor Morel , s'ot armeüre <i>plus noire que more</i> meüre :

le nom, au contraire de **un fauve destrier**, désigne par définition un individu notoire, et il y a une relation de contiguïté entre *Morel* et le parangon qui définit la couleur de la robe du cheval, la *more*.

On a encore une relation d'incidence interne dans

108	EREC	
1593		et un rubi de l'autre part, <i>plus cler qu'eschabocle qui art</i> :

le choix d'une autre pierre précieuse pour évaluer l'éclat d'un rubis crée un rapport de contiguïté entre le comparé et le parangon, et l'écart entre le comparé et le comparant *in absentia* est réduit par la sélection sémique qu'opère la relative : elle ne retient du parangon que le trait *éclat diffusé*, le plus propre à l'instauration d'une relation de contiguïté entre le comparant et un comparé identifié comme *cler*. Nous venons de formuler une hypothèse identique à propos de l'opposition des exemples 99 et 100 (GRAAL 7452 / CLIGES 2711). La même limitation est perceptible dans

50 Ces cas particuliers ont un trait commun avec les exemples de type canonique : le comparant est muni d'une expansion, complément déterminatif (ex. 106) adjetif (ex. 107), relative (ex. 108 et 109).

109

CHARRETE

6676

et cil lieemant la vesti,
plus *legiers* que *oisiax qui vole* :

qui vole ne retient de l'ensemble des propriétés de l'oiseau que celle qui est en accord avec la situation : évaluer la rapidité d'action ; on a encore un effet de contiguïté. Cette sélection semble du reste reçue, présente en permanence à la conscience collective (voir ex. 59-61), puisque nous lisons ailleurs :

EREC

1372

Li oisel *qui volent par l'air*
ne vont plus tost del palefroi 51.

Avec les cas qui nous restent à examiner, nous exploitons les arguments qui nous ont permis de discriminer le fonctionnement de la phrase comparante incluant un parangon pronominal et celui de la phrase incluant un parangon *in praesentia* nominal 52.

V, 3. Lorsque deux substantifs comparants sont coordonnés, on a la phrase complète :

110

LION

31

car molt valt mialz, ce m'est a vis,
uns cortois morz c'**uns vilains vis** /

CHARRETE

5744

[...] car plus a eise
est uns malvés .C^m · tanz
que *n'est uns preuz, uns combatanz* 53.

51 Cette limitation réduit l'arbitraire du choix du parangon, lequel se trouve quasiment imposé. Alors que le parangon du vert peut être ici *la fuelle de vingne* (EREC 5280), là *l'erbe de pré* (CLIGES 4715), celui du blanc tantôt *la nois, negiee* ou non (CLIGES 837 3990 6439), tantôt *la lainne* (CLIGES 3567; GRAAL 7320b), ou *la flor de lis* (EREC 428; CLIGES 4857), nous ne croyons pas que l'éclat exceptionnel d'un rubis pût être évalué autrement que par référence à *l'escharbocle qui art*: la *verrine* qui sert à identifier la splendeur du sceptre d'Erec (EREC 6811) n'eût pas convenu. Voir les notes 6, 22, 26, 29.

52 Nous commentons plus loin la coïncidence qui, dans le fonctionnement de la comparante, associe le comparant pronominal et le comparant nominal *in absentia*; voir VI.

53 La symétrie de traitement du comparant pronominal est ici illustrée par

CHARRETE

63

1897

qu'au lever covandroit set homes
plus forz que **moi et vos ne somes**.

V, 4. Il en va de même lorsque le syntagme comparant est muni d'une expansion de poids, une relative explicative ou toute autre expansion de même intensité⁵⁴ :

111	GRAAL	
	13	c'est li cuens Phelipes de Flandres, qui mialz vaut <i>ne fist Alixandres,</i> cil que l'an dit qui tant fu buens ⁵⁵ /
	GRAAL	
	7205	que pucele n'est ele pas, einz est pire que <i>Sathenas</i> .
112	CLIGES	
	3760	s'est plus tornanz que <i>n'est la tronpe,</i> que l'escorgiee mainne et chace /
	CHARRETE	
	3100	Bien s'iert sor l'espee tenuz, qui plus estoit tranchanz que <i>fauz</i> .

V, 5. La même situation se réalise lorsque c'est le syntagme verbal qui reçoit une expansion; le surplus d'information entraîne encore un déséquilibre compensé par la présence du verbe :

⁵⁴ Lorsque l'expansion n'est pas détachée, et fournit une information négligeable ou prévisible, on n'a jamais la phrase à verbe zéro : on opposera notamment à CLIGES 3760 (ex. 112) les exemples 108, 109, 119 (CLIGES 2405) et

CLIGES	
4875	si s'antrevienent d'un eslais, plus tost <i>que cers qui ot le glais</i> <i>des chiens qui après lui glatissent</i> .

La spécificité du cerf, donné également comme parangon de la rapidité dans CLIGES 2405 et CHARRETE 5628, est en effet un comportement d'expérience permanente dans une société où l'activité cynégétique est une fonction instituée, au même titre que la pratique des armes, comme le montre

CHARRETE	
3430	n'est pas ça venuz por esbatre, ne por <i>berser</i> ne por <i>chacier</i> , einz est venuz por porchacier <i>et son pris croistre et aloser</i> .

⁵⁵ Voir encore GRAAL 57 ; on peut également mentionner ici le témoignage de CHARRETE 2568 (ex. 103), et rapprocher de ces exemples, incluant un comparant pronominal, GRAAL 17 (ex. 93) 5387 (ex. 64).

113

CHARRETE

2702 Plus se fierent menuemant
 que *cil qui met deniers an mine /*

EREC

3694 que il desoz ses piez fraignoit
 les chailloz plus delivremant
 que *mole ne quasse fromant.*

114

LION

5932 si devint plus noire que *terre /*

CHARRETE

1488 ors .C^m. foiz esmerez
 et puis autantes foiz recuiz
 fust plus oscurs que *n'est la nuiz*
 ancontre le plus bel jor d'esté⁵⁶.

56 Voir encore EREC 1782 ; LION 428.

115 GRAAL
 7996 qu'il dura plus que uns des jorz
 antor Natevité *ne dure*

n'appartient pas à ce type. Et en effet, alors que dans l'ex. 114 l'expansion est linguistiquement superflue, *antor Natevité* est asservi au substantif et constitue le second élément d'un composé ; la phrase devient impossible si on le supprime. Si cette "expansion" d'incidence interne entraîne la présence du verbe dans la phrase comparante, cela tient à son statut sémantique : *antor Natevité* réfère à la temporalité (voir plus haut IV, 1). Lorsque l'on a un composé sans référence à la temporalité, le verbe demeure latent :

GRAAL
 8176 plus fussiez muz que *maz en engle*

GRAAL
 241 que Galois sont tuit par nature
 plus fol que *bestes en pasture*

On a également une référence interne, mais d'une autre sorte dans

116, 55 GRAAL
 1821 et mialz li venoit el vis
 li vermauz sor le blanc asis
 que li sinoples sor l'argent .

Cette référence interne est ici un fait de discours ; elle est engendrée par la double symétrie *li vermauz / li sinoples ; sor le blanc / sor l'argent*. Pour ce qui est de

117 CLIGES
 1024 qu'or an sai plus que *bués d'arer*,

nous observerons que la phrase à verbe apparent ne semble pas y être possible, en raison du statut linguistique de l'infinitif, qui est celui d'un nom subduit : *d'arer* ne déséquilibre pas l'énoncé d'une façon sensible ; voir aussi la note 41 pour le commentaire de CHARRETE 3180.

V, 6. Nous avons vu plus haut que toute insertion autre que celle du syntagme verbal entre l'élément comparatif et le démarcatif était incompatible avec la démarcation par **de** (**III, 5**). Nous avons vu aussi que, lorsque le comparé était un pronom, **que** était toujours suivi de la phrase complète :

118 , 74	CHARRETE	
7051		Lanceloz nel redote mie, car il savoit plus d'escremie
		la mitié que cil n'an savoit.

Tel semble être également le cas lorsque le comparant désigne un paragon externe :

119	CLIGES	
2404		Boen vant orient, la nés s'an cort assez plus tost que <i>cers qui fuit</i> /
	CHARRETE	
6777		[...] un destrier d'Espaigne, tel qui plus tost cort par chanpaigne, par bois, par tertres et par vax que <i>ne fist li boens Bucifax</i> ⁵⁷ .

V, 7. Enfin, on a la phrase complète lorsqu'un élément de la comparée se trouve déplacé après la comparante : on adjoindra le témoignage des exemples 103-105, autrement expliqués, à celui de

121, 96	EREĆ	
427		Plus ot que <i>n'est la flors de lis</i> cler et blanc le front et le vis /
	LION	
292		Je m'aprochai vers le vilain, si vi qu'il ot grosse la teste plus que <i>roncins ne autre beste</i> ⁵⁸ .

⁵⁷ Une exception apparente à cette répartition :

120 CLIGES
2749 si sot plus **d'escremie et d'arc**
que *Tristanz, li niés le roi Marc*,

où le rééquilibrage est assuré par l'apposition, le cumul de l'apposition et du verbe apparent n'étant pas attesté.

⁵⁸ C'est aussi le cas, rappelons-le, dans le cas d'un comparant pronominal :

VI Il est temps de conclure. Les systèmes comparatifs d'inégalité que nous avons considérés nous ont permis d'isoler tout d'abord les comparaisons qui opposent un comparé à un comparant d'incidence interne ; la démarcation par *de* y est majoritaire : nous en avons relevé, confrontant ce que l'on peut confronter (voir note 12), 39 occurrences, en face desquelles nous avons dénombré 23 cas de comparaison avec le démarcatif *que* et une comparante elliptique ou pleine ($23 / 62 = 37\%$) : voir notre analyse en **II, 1 - II, 2**. S'agissant du comparant *in absentia*, nous en avons relevé seulement 10 exemples dans des phrases démarquées de la comparée par *de* (soit $10 / 84 = 12\%$) : voir **II, 3**.

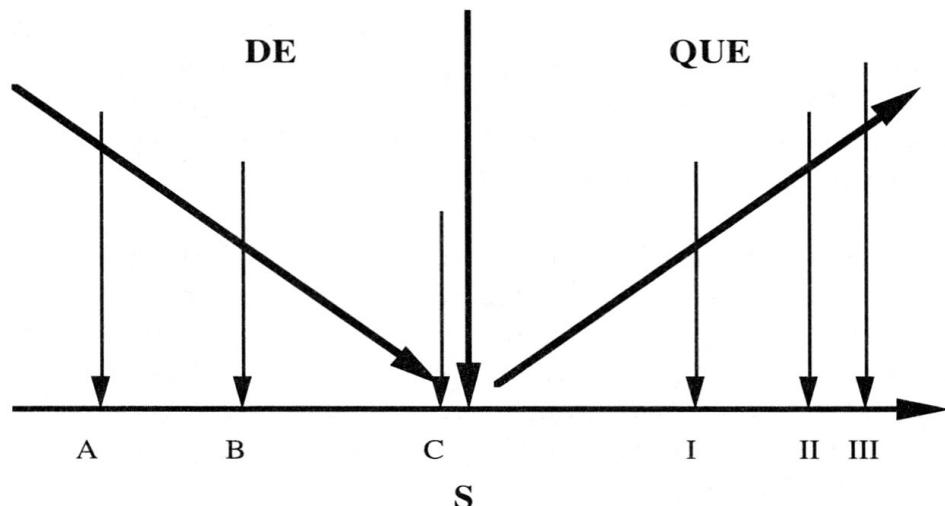
Puis nous avons identifié les résistances qui s'opposaient victorieusement aux dominances : l'existence d'une contiguïté, le plus souvent extra-linguistique, impose le démarcatif *de* alors que le comparant est extérieur à la situation (**III, 1**). Inversement, les écarts par rapport à un schéma canonique restrictif relevés soit dans la phrase comparante soit dans la phrase comparée interdisent la démarcation par *de* alors même que le comparant et le comparé sont associés par une relation de contiguïté (**III, 3-III, 6**).

Ces déformations conduisent dans presque tous les cas à la génération d'une phrase complète lorsque le comparant est un pronom (voir **IV, 3 - IV, 6**), en raison de la nature linguistique du signe, sémantiquement déficitaire par rapport au nom.

Elles provoquent également la génération d'une phrase complète lorsque le paragon est un critère *in absentia*, (voir **V**) ; ici, la compensation n'est pas un rééquilibrage imposé par la nature du signe, mais par sa position sur le vecteur de droite : loin du seuil, à une saisie proche de la saisie ultime, représentant la phrase complète ; la moindre marque venant affecter la situation environnante entraîne un déplacement vers la saisie la plus tardive, celle qui représente les réalisations à verbe apparent. Ce qui distingue le fonctionnement du comparant pronominal de celui du comparant nominal *in absentia* c'est que le premier est régi par une mécanique interne, le second par une mécanique externe.

En revanche, le comparant nominal d'incidence interne est moins affecté par les modifications contextuelles ; il figure deux fois seulement dans une phrase complète : CLIGES 6058 et GRAAL 4997 (ex. 82).

Nous pouvons maintenant représenter la situation telle qu'elle nous apparaît en définitive sur le schéma suivant, qui ne conserve que les éléments comparables:



Saisie A, précoce : les cas où le comparant, toujours d'incidence interne, est représenté par un pronom. Nous sommes loin du seuil, le mouvement de décroissance est à peine amorcé : dans les cas de démarcation par *que*, la phrase comparante est le plus souvent une phrase pleinement constituée (voir note 42):

33	LION	
	3854	Mialz de moi ne se doit nus plaindre.
69	CLIGES	
	4372	N'est il plus biax que je ne sui et molt plus gentix hom de moi ?

Saisie B, moyenne : les cas où le comparant d'incidence interne est représenté par un nom. Nous sommes plus près du seuil, et, dans la plupart des cas de démarcation par *que*, la phrase qui suit le démarcatif est à verbe réduit, ce qui est le témoignage d'un engagement plus grand sur le vecteur allant à l'étroit (voir IV, 4 - IV, 6).

Saisie C, tardive. Cette saisie représente les 10 cas où la phrase contenant un comparant d'incidence externe est démarquée de la comparée par *de*. En face, nous avons une large majorité de phrases démarquées par *que* : nous sommes donc très près du seuil, au-delà duquel le mouvement s'inverse.

De l'autre côté du seuil, nous pratiquons aussi trois interceptions sur le vecteur croissant.

Saisie I, moyenne, symétrique de B : nous avons ici les cas où le comparant nominal (et, beaucoup plus rarement, pronominal) d'incidence interne figure dans une phrase à verbe zéro :

95	EREC	
	1635	Les deus puceles d'un fil d'or li ont galoné son crin sor ; mes plus luisanz estoit <i>li crins</i> que li filz d'or , <i>qui molt est fins</i> .

Saisie II, tardive, symétrique de A⁵⁹: les syntagmes comparants renvoyant à un parangon *in absentia*. La fréquence relative des phrases à verbe plein attestées dans ce cas montre que nous situons immédiatement au-delà de la saisie II la

Saisie III, très tardive, qui représente la comparante à verbe plein :

105	CLIGES	
	4714	Et Cligés est venuz atant, plus verz que <i>n'est erbe de pré</i> , sor un fauve destrier comé /
	CLIGES	
	4856	et l'an demain revenir voit plus blanc que flor de lis , l'escu par les enarmes pris.

Université de Paris X-Nanterre

André ESKÉNAZI

⁵⁹ Cette symétrie de part et d'autre du seuil marque le point commun qui associe le pronom et le comparant nominal *in absentia* : la possibilité qui leur est presque exclusive de figurer dans une comparante à verbe apparent. Cette saisie, tardive, correspond également à la saisie tardive de gauche (saisie C), ce qui permet de rendre compte de

55	CLIGES	
	4724	tant con pins est plus biax que charmes, et li loriers plus del seü.

